

Waremmes, le 4 avril 2024

# ODR DE DONCEEL – RÉUNION D'INFORMATION SALON DES ASSOCIATIONS MERCREDI 3 AVRIL 2024

## Participants

**Représentants des associations (13) :** Philippe DEJASSE (Bourlingueur), Françoise PREUD'HOMME (Bourlingueur), Marie France LEONET (SRMD), Steve HAUSMANNE (Commission mobilité), Jean-Christophe LALLEMAND (Commission Mobilité et Comité de parents), Jérôme LAKAYE (Comité de parents), Lise-Marie DESSOUROUX (CPAS Donceel), Jacqueline BORREMANS-GALLOU (Trait d'Union), Muriel PELZER (Groupe de lecture), Gabriel PIERRET (Photo club Donceel), Martine MANGIALETTO (Comité jumelage Donceel-Montecalvo), Robert FRANCOIS (USHL + FCH = Union sportive Hesbignonne Limontoise), Philippe LEKANE (Club de Tennis de table et concert à la ferme Lekane)

**Pour la commune :** IACOVODONATO Audrey (Service Urbanisme et Evènementiel)

**Pour la FRW :** DELBAR Caroline et GEROUVILLE Florine, agents de développement

La présentation utilisée en réunion est disponible sur le site de l'ODR dans onglet « Comment m'impliquer > En tant qu'association » :

<https://www.donceelparticipation.info/association.html>

## 1. Organisateurs du salon des associations

Caroline présente Audrey du service évènementiel et propose de faire un tour de table.

Le salon des associations est organisé en parallèle du village sportif le 25 et 26 mai qui est mis en place par le Centre Sportif Local les Templiers. A l'occasion de cet événement, la commune s'associe au centre pour organiser le Salon des Associations.

L'organisateur du salon des associations est la Commune de Donceel. La Fondation Rurale de Wallonie coordonne et aide à la mise en œuvre du salon des associations.

## 2. Pourquoi un salon ? - Origines de l'évènement



Lors des différentes consultations réalisées dans le cadre de l'ODR entre avril et octobre 2023, et plus particulièrement lors de celle des associations, des citoyens et des aînés, une idée de projet est ressortie : la mise en place d'un salon des associations afin de regrouper les associations et d'avoir une meilleure connaissance de ce qui existe sur la Commune.

L'objectif derrière ce salon est double : **d'une part, donner l'occasion aux associations de se connaître entre elles et de les aider à avoir une meilleure**

collaboration, s'entraider mutuellement lors d'événements par exemple en partageant du matériel ou en établissant un agenda commun. D'autre part, **que les associations puissent se faire connaître** du grand public en présentant leurs activités et en recrutant de nouveaux membres ou bénévoles.

### 3. Pour qui ? – Les associations concernées

Les stands proposés dans le cadre du Salon des associations sont destinés au **milieu associatif** (associations/comités) actif sur le territoire de **Donceel** qui propose des événements ou activités ayant un aspect **culturel, sportif, social, récréatif** à destination des citoyens doncellois.

### 4. Comment ? – Les modalités

Ce Salon se déroule dans le cadre du Village Sportif le samedi 25 mai 2024 de 10h à 14h.

De manière pratico pratique :

- Arrivée des associations à partir de 9h pour la mise en place de leur stand.
- Le stationnement pour les exposants se fait à côté de l'église/papotière et ils peuvent accéder à la salle par la balade du tram jusqu'à la porte de la sortie de secours. Le parcours sera fléché.



- Les stands doivent être prêts à 9h45.
- L'espace doit être libéré et propre pour 14h30 pour laisser la place au concert qui suit. Des sacs poubelles seront fournis.
- La rue des Templiers sera fermée à la circulation.
- La liste des associations sera validée par le Collège (selon espace disponible) et les associations seront prévenues par mail suite à la décision du Collège.
- Chaque association aura droit à 1 Stand qui correspond à une table (soit brasseur, mange debout ou table de la cafeteria) et deux chaises.
- L'affichage au mur est autorisé avec du papier collant ou masking tape.
- Les emplacements seront définis par l'organisateur et communiqués le matin.
- La décoration du stand est à charge de l'association (flyers, nappes, photos, etc.).

- Il n'est pas possible de vendre/offrir de la restauration sur votre stand car le Centre sportif propose de la restauration et des boissons.
- L'association doit disposer d'une RC.

## 5. Questions/réponses

- *Est-ce que la RC pour l'évènement doit être au nom de l'association ou au nom de la personne ?* La RC privée pourrait éventuellement fonctionner. Précision : le hall demande une RC pour ne pas prendre à sa charge les éventuels dégâts.
- *Est-il possible d'avoir des barrières/grilles pour accrocher des choses car les bâches, affiches, etc. ne tiendront pas sur les murs ?* Audrey demandera s'il est possible d'avoir des barrières Heras.
- *Comment cela se passe au niveau des flyers ?* C'est aux associations d'amener les folders, prospectus, flyers, nappe et décorations. Vous pouvez amener tout ce qui mettra en valeur votre association. L'idée est que vous ayez une visibilité.
- *Concert à la ferme : peut-il participer vu que ce n'est pas une association mais un privé ?* Ce sera au Collège de prendre la décision mais à priori l'activité est culturelle comme le font remarquer plusieurs participants à la réunion.
- *Est-ce que la vente de canards par le comité de parents est autorisée ?* Ce sera au Collège de prendre la décision. Un autre participant demande si l'idée est de démarcher ou juste de vendre à son stand. Le comité répond qu'ils ne vont pas démarcher les personnes présentes dans l'ensemble de la salle.
- *Electricité : peut-on tous en avoir ?* Il faut en faire la demande avant via le Google Form pour qu'on s'organise avec le Centre sportif et la Commune car il n'y a que quelques prises. Nous devons donc savoir qui en a besoin pour prévoir les allonges en conséquence. Nous reviendrons vers les inscrits.
- *Si on est déjà exposant au Village sportif, peut-on avoir un stand au salon des associations ?* Oui.
- *Et si on est une association sportive mais qu'on ne veut pas avoir de démo au village sportif mais bien un stand au salon est-ce possible ?* Oui.
- *Pour le village sportif, qui va nous recontacter ?* Myriam Kabwe, la gestionnaire du CSL.
- *Est-ce l'évènement sera visible dans d'autres communes ?* L'évènement Facebook sera ouvert à tous mais le toute boîte ne restera que sur la commune. Il y a aussi des affiches qui seront affichées dans d'autres communes limitrophes.

*Où le public va-t-il pouvoir se garer si la route est fermée ? Quelles seront les modalités de mobilité, y-a-t-il un plan de mobilité ?* Nous n'avons pas la réponse à la question, la commune prendra un arrêté de police. Le parking du hall sera fermé car il y aura une activité dessus.

- La FRW précise que le délai du 10 avril est important à respecter pour permettre de communiquer sur les associations présentes sur le salon via un toute boîte (distribution fin avril). Ce qui offrira une visibilité supplémentaire aux associations présentes.
- La FRW demande comment les personnes présentes ont reçus l'information ? Le mail, le toute boîte.

Pour le secrétariat,  
Florine GEROUVILLE et Caroline DELBAR  
Agents de développement